



## Puis-je être déclarée sous plusieurs contrats en même temps ?

Par **ganida**, le **05/07/2010** à **01:55**

Bonjour,

Je suis étudiante, et actuellement en contrat saisonnier (35h par semaine, avec 42 heures effectives) jusqu'à la fin du mois d'août.

J'aimerais enchaîner sur un autre contrat à partir de début septembre.

Le soucis est que mon employeur actuel fait durer mon contrat jusqu'au 10 septembre pour ne pas payer d'heures supplémentaires apparemment.

Mais ce n'est que pour un arrangement car je terminerai bien fin août et je ne serai donc pas physiquement présente là-bas en septembre puisqu'il n'y aura plus de travail.

Cet arrangement est-il réellement légal ?

Et par conséquent, ai-je le droit de m'engager pour un autre contrat aux 35h du 1er au 30 septembre ?

Merci beaucoup !